

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CESCAU**
Séance du 17 mai 2018

Le 17 mai 2018, le Conseil municipal s'est réuni.

Présents : Mmes/MM. Nadia BEAUSSART, Cyrille BOIRON, Cécile CANDESSOUSSENS, Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, Sylvie ENCARNAÇÃO, Céline HELVERT, Philippe LACOSTE-LABRIT, Hervé LAFITTE (Maire), Thierry LAMARLÈRE, Sébastien LAMOUREUX, et Alain MONLAU.

Absents / excusés : Mmes/MM. Lydia FERKI, Jérôme NARBARTE, Laurence SARRAT et David TOULOU.

Secrétaire de séance : M. Sébastien LAMOUREUX

* * *

➤ Validation Compte rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2018

Validé à l'unanimité

➤ Délibération : Fixation des taux d'impôts locaux 2018

Proposition m. le Maire de ne pas changer les taux communaux d'imposition pour l'année 2018 soit :

- Taxe d'habitation : 8,39 %
- Taxe foncière sur le bâti : 8,35 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 35,89 %

Total de 106 566 € de recettes fiscales attendues.

Mise au vote : adoptée à l'unanimité (11 voix pour)

➤ Délibération : Acquisition de parcelles

Proposition d'acquisition de parcelles pour l'euro symbolique à M. JUNCAA-BOURIE Bernard Francis (parcelle C520) et M. COLL Clyde (parcelles C515, C517 et C519), situées VC Lartigau.

Mise au vote : Adoptée à l'unanimité (11 voix pour)

➤ Délibération : Extension du réseau d'eau potable « Impasse Tinat »

Proposition d'étendre le réseau d'eau potable sur 150 ml pour un montant de 3 548€ H.T. (proposition faite par le Syndicat Eau et Assainissement des 3 Cantons).

Mise au vote : Adoptée (2 voix contre, 1 abstention, 8 voix pour).

➤ Délibération : Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Proposition de mettre en place ce nouveau régime indemnitaire pour les agents de la commune.

Mise au vote : Adoptée à l'unanimité (11 voix pour)

➤ Réflexion et suites à donner au projet de création de vestiaires et salle de réception.

Nouveautés concernant les subventions :

- DETR : 20 % de l'appel d'offre (max. de 33 000€) : accordée
- Conseil départemental : 15% du montant H.T. des travaux : accordée

Prévisionnel du budget :

- | | |
|---|----------------|
| - Dépenses (montant des travaux) : | 130 617 € H.T. |
| - Recettes : Subventions (DETR, Conseil Départemental, Fonds de Concours, DSIL) | 86 247 € |
| Emprunt et/ou fonds libres | 44 370 € |

Idée d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture sud de la salle Emile LABADESSE, les revenus engendrés par la revente d'électricité couvriraient la somme de 40 000 € sur 20 ans et dégageraient en plus des recettes qui « couvriraient » l'emprunt vestiaires + salle.

Deux sociétés ont été contactées, Voltarium, la deuxième prochainement. Le projet retient l'attention du Conseil, il doit être affiné.

Le Conseil municipal est favorable à l'aboutissement du projet : vestiaires, salle de réception, panneaux photovoltaïques. Le permis de construire sera instruit prochainement (durant l'été) par notre MO (M. Pécastaings)

➤ Questions diverses :

- Local matériel pour école : un devis va être demandé pour créer une ouverture dans le local technique de la salle E. Labadesse donnant sur la cour d'école, prévoir cloison de séparation dans le local technique (cloison maçonnée).
- Devis accepté pour agrandissement du local rangement du comité des fêtes dans le local Geyres.
- Rendez-vous le 19 mai 2018 à 9h30 pour vider la grange Lauilhé et la restituer ainsi à son propriétaire. Une benne sera commandée.
- Cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin : lundi 18 juin à 12h15 à Cescau.
- Cescau veille : seulement 10 foyers inscrits. Les panneaux de signalisation seront apposés rapidement pour inciter les inscriptions.
- LA PASSEM : course en faveur de la langue occitane, qui passera le 27/05/2018 à 8h45 à Cescau. Une subvention de 100€ leur sera attribuée.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15 *
